

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



**AVRIL
2013**



Ligne LGV entre Courcôme et Charmé

Photo : Eric DENIS



LGV : LE TRACÉ PREND FORME

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le chantier de la future ligne à grande vitesse (LGV SEA) Sud Europe Atlantique a franchi une nouvelle étape depuis quelques semaines. Bien sûr, nous nous étions habitués au ballet incessant de gros camions transportant les cailloux au dépôt de Charmé et traversant le bourg dans le bruit et la poussière. Mais du côté de la « trace », même si nous devinions bien le tracé approximatif de la future ligne dans la campagne environnante, nous avions un peu de peine à nous faire une idée de l'impact réel que le projet aurait sur le paysage.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Avec le début de la construction des ouvrages d'art, les creusements ici et les remblaiements là, la ligne de fracture apparaît plus nettement et chacun peut imaginer à quelle distance le train passera demain. Le verra-t-on depuis le village ? Y aura-t-il des merlons paysagers et des plantations de haies pour le dissimuler ? Pourra-t-on encore manger sur la terrasse sans être trop incommodé par le bruit des trains qui passeront à plus de 300 km/heure ?

En tout cas, le rythme des travaux s'est nettement accéléré et on peut penser que, lorsque le printemps sera enfin arrivé, le chantier sera encore plus animé. De nouveaux ouvriers continuent d'arriver, les horaires de travaux ont été réaménagés (en gros de 4h à 23h avec une seule interruption pour les pauses réglementaires et les changements d'équipes), de nouvelles rotations mises pour les livraisons du chantier (voir notice LGV SEA jointe)

Parrallèlement à tous les travaux, le futur aménagement foncier commence à prendre forme. L'avant-projet d'échanges de parcelles agricoles a été présenté à la CIAF. Toutes les personnes concernées peuvent désormais en prendre connaissance directement sur internet ou en venant consulter les plans à la mairie (salle informatique au dessus de l'agence postale). Vous trouverez le calendrier des permanences des géomètres pour la consultation publique sur la feuille ci-jointe. C'est une opération très importante qui doit se faire avec équité dans la plus grande transparence.

Je vous souhaite un printemps des plus agréables.

Amicalement,

le Maire, Michel DUCHIRON

AGENDA D'AVRIL

À COURCÔME :

Dimanche 7 : 9h00
Chasse aux oeufs organisée par les parents d'élèves

Dimanche 7 : 15h00
Spectacle « A + M »

Mardi 9 : 18h30
Salle socio culturelle
Réunion Aides à l'assainissement individuel

Samedi 13 avril : 14h
Randonnée pédestre du comité des fêtes à Ver-teuil sur Charente

Lundi 15 : 18h00
Vote du budget de la commune à la mairie

Samedi 20 : 20h30
Théâtre les Apprentis
«Parfum de suspicions»

AUX ALENTOURS...

Lundi 8 avril : 20h30
Salle polyvalente de la Canopée, débat
« l'éthique dans les soins et l'accompagnement : luxe ou nécessité ? »

Vendredi 3 mai :
17h-20h Collecte de sang à la salle des fêtes de Villefagnan

A L’AFFICHE

COURCÔME
Dimanche
7 Avril à 15 H



Salle socioculturelle

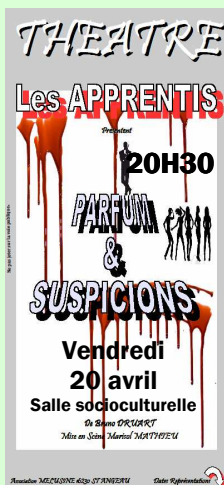
A + M

« Achille et Madeleine »

« Arrivée à l'automne de sa vie, la mémoire de Madeleine s'est peu à peu étioyée, au point qu'elle doit rejoindre une maison de retraite. Là, en accrochant des photos dans son nouveau cadre de vie, elle se rappelle les temps lointains où elle était une petite fille de dix ans, en 1946, dans la France de l'après-guerre.... »

Un spectacle plein de poésie et d'émotion de la Cie Boutabouh..

Dernière minute
COURCÔME



ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Une opportunité à saisir !

Pour les 98 foyers dont l'assainissement individuel avait été déclaré non-conforme lors du dernier contrôle, une opportunité se présente pour qu'ils puissent réaliser leurs travaux de remise aux normes dans les meilleures conditions financières.

Lors des derniers contrôles des systèmes d'assainissement non collectif réalisés par les services du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Villefagnan, une centaine de foyers avaient fait l'objet d'un diagnostic de non-conformité.

Et il leur avait généralement été demandé de réhabiliter la filière complète de leur assainissement. Ce qui représentait évidemment une dépense substantielle !

Pour toutes les personnes dans ce cas, une bonne nouvelle vient de tomber.

En effet, dès l'an dernier, la Communauté de Communes avait engagé des démarches auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'eau potable. L'aire d'alimentation de captage de La Mouvière, près d'Aunac, étant classée prioritaire au regard

des pressions exercées par les usages sur ce bassin, la Communauté de Communes était donc tout naturellement devenue partenaire de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour le programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif situées dans la zone d'alimentation du captage en question.

Pour les communes situées dans la zone protégée du captage de La Mouvière, l'Agence Adour-Garonne a donc fixé les modalités et conditions d'attribution d'aides dans le domaine de l'assainissement individuel et des eaux pluviales.

Pour notre secteur, seules quelques communes sont concernées. C'est pourquoi les foyers de Tuzie et Raix dont les assainissements individuels avaient été déclarés non conformes avaient bénéficié l'an dernier d'aides financières à la réhabilitation.

Notre commune est à son tour

éligible cette année et l'Agence a retenu 98 dossiers susceptibles d'en bénéficier.

Mais cette année, les modalités d'attribution ont évolué. Les bénéficiaires devront signer une convention de mandat avec la CDC qui instruira les dossiers.

Les foyers concernés par ces aides éventuelles ont été contactés individuellement par courrier et sont invités à une réunion d'information sur l'opération mardi prochain, 9 avril, à la salle socioculturelle. Les pétitionnaires en profiteront pour rapporter leur convention signée pour pouvoir bénéficier de cette aide substantielle. Les services du SPANC les accompagneront par la suite dans leurs démarches qui seront détaillées lors de cette réunion d'information.

Nul doute que ces mesures exceptionnelles devraient faciliter les remises aux normes de bon nombre d'assainissements défectueux.



TONY BIRKS-HAY

Quelle belle exposition !

What a splendid exhibition !

Atmosphère bon enfant pour cette première exposition de peintures dans la salle socioculturelle. Une grosse colonie de visiteurs britanniques bien sûr, mais encore de nombreux Courcômois et d'autres artistes venus découvrir les œuvres de Tony Birks-Hay. Chacun put tout à loisir s'immerger dans l'univers si particulier de cet artiste de renommée

internationale, au travers de ses portraits, de ses paysages et de ses natures mortes. Tony n'avait pas oublié son village d'adoption en exposant plusieurs toiles représentant Les Martres ou Les Marchis. Visite de l'expo tous les jours de 15H à 17H. Jusqu'au 15 Avril.



Tony Birks devant ses œuvres en compagnie des élus.
(Photo Pascal Baudouin)

Courcôme infos de A à Z...

Accès INTERNET.

En raison de la mise à disposition du local, au 1er étage de l'agence postale, aux Géomètres Degeorges et Labourdette, pour la consultation publique de l'avant projet d'échanges de parcelles (aménagement foncier suite à LGV), l'accès au point INTERNET sera suspendu pendant le mois d'avril. Merci de votre compréhension.

Agence postale.

L'agence postale de Courcôme sera fermée pour congés du lundi 22 avril au vendredi 26 avril inclus. Réouverture le lundi 29 avril.

C. I. A. F.

La commission intercommunale d'aménagement foncier de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan s'est réunie le 11 mars dernier.

L'ordre du jour était : la présentation du chargé d'étude d'impact de l'aménagement foncier ; la présentation du dispositif de « bourse aux arbres » menée par le Département de la Charente ; l'organisation de la consultation publique de l'avant-projet d'échanges parcellaires ; la présentation de l'avant-projet d'échanges de parcelles et du programme de travaux connexes. Le compte-rendu est affiché en mairie.

Ecole maternelle.

Les inscriptions à l'école maternelle de Courcôme débiteront dès le 2 avril après la classe le soir après 16h30.

Pensez à vous munir du certificat d'inscription de la mairie de votre domicile, du livret de famille et du carnet de vaccination.

Permanence du sénateur.

Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une permanence à la mairie de VILLEFAGNAN le lundi 29 avril de 9h à 10h30. Rendez-vous au 05 16 09 75 01.

Mardi, il y avait le feu à l'école !



Mardi 9 avril, c'était journée « sécurité » à l'école ! Toute la journée, le Conseiller Pédagogique de la circonscription, aidé des bénévoles de l'Association Prévention MAIF ont animé une kyrielle d'ateliers pour sensibiliser les élèves à la sécurité. Apprendre à entrer dans les classes et en sortir en toute sécurité, aller à la cantine et en revenir, puis traverser la route sans danger, monter dans le bus et en descendre en ordre... constituait le menu de la première partie de la journée. Mais l'affaire se corsa lorsque la sirène d'alarme simula un feu dans l'école et qu'il fallut évacuer les classes sans panique ! Même pour les grands et leurs maîtresses, quand il leur fallut passer par la fenêtre ! L'évacuation d'urgence du bus « accidenté » se fit également en bon ordre et en un temps record, après avoir pris la peine de glisser les cartables encombrants sous les sièges ! Une excellente journée ! Merci à tous les participants !

RYTHMES SCOLAIRES

Les P'tits Loups, c'est pour septembre prochain !

A peine une quarantaine de communes ont officiellement opté à ce jour pour l'application de la loi sur les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée prochaine. Sur les 404 communes que compte la Charente (où seulement 253 d'entre elles ont encore au moins une école) cela peut sembler bien maigre ! Surtout si l'on compare la Charente aux départements voisins, où la palme régionale (et nationale) revient aux Deux-Sèvres qui appliqueront la réforme dès 2013 (79% des élèves !).

Dans notre secteur, les conseils municipaux, CDC, conseils d'écoles ou SIVOS... traînent des pieds puisqu'il n'y aura que les communes de Villefagnan et Nanteuil-en-Vallée qui accompagneront le SIVOS des P'tits Loups en septembre prochain.

Le nouveau projet de réorganisation de la semaine scolaire (4 jours et demi au lieu de 4) et de la journée de classe devrait donc être officialisé d'ici la fin avril, après les nécessaires ajustements (notamment la modification proposée des horaires d'entrées et de sorties ainsi que celles des horaires du bus scolaire).

À noter :

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 3 mai de 9h30 à 11h30. Atelier gratuit. Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 8 avril

Lundi 22 avril

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois d'avril :

- Vendredi 5 avril

14 h 00 - Mairie de VILLIERS LE ROUX

- Vendredi 19 avril

9 h 30 - Mairie de MONTJEAN

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr



Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
18 Grand'Rue
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu

www.courcome.fr

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.

Courant mai :

1er mai : journée brin d'aillet
ACCES

11 mai : journée
Orchidées aux
Couradeaux



19 mai : Bric à Brac
du comité des fêtes

Mercredi 22 mai : école toute la
journée pour les élèves du RPI

26 mai : marche gourmande orga-
nisée par les parents d'élèves

DU PAIN FRAIS TOUS LES JOURS !

Depuis le 7 mars dernier, notre village a retrouvé « SA » boulangerie, à la satisfaction générale des habitants. Rappelons que Patricia et Jean-Louis Cornet ont repris les tournées dans les communes voisines, et qu'ils tiennent leur magasin ouvert de 7h à 19h30, sauf le mercredi, jour de fermeture.

Le dimanche matin, la boulangerie est également ouverte, avec ses viennoiseries et ses assortiments de gâteaux. Sans oublier, en prime, de l'autre côté de la rue, le banc d'huîtres de Didier Héronneau.

Le mercredi, c'est le café-restaurant « Le Gensac » qui assure le dépôt de pain.

EGLISE : UNE BONNE NOUVELLE !

A la veille de Pâques, une bonne nouvelle est arrivée à la mairie. Suite à la demande de subvention demandée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conservateur régional a informé le maire qu'il avait pris en compte sa demande concernant la réalisation d'un nouveau beffroi du clocher. Une subvention de 35% du montant HT des travaux est inscrite au titre du budget 2013.

C'est une bonne et heureuse surprise, quand on sait que les aides de la DRAC, depuis quelques années, sont très difficiles à obtenir.

En ce qui concerne l'électrification des cloches, elle sera vraisemblablement prise en charge par l'Association des Amis de l'Eglise qui accueillera vos dons éventuels (voir feuille jointe)

UNE NUIT ROMANE A COURCÔME !

Autre bonne nouvelle : la Région Poitou-Charentes a retenu l'église romane de Courcôme pour accueillir une soirée dans le cadre des Nuits Romanes de l'été 2013. La date proposée est le jeudi 22 août. Ce soir là, notre commune accueillera sur le parvis de l'église (exceptionnellement mise en lumière !) un grand concert de jazz qui sera suivi d'un « moment convivial ». Le programme détaillé de cette soirée vous sera communiqué ultérieurement.

NUMEROTATION DES MAISONS

Presque toutes les rues (ou chemins, routes, impasses, places...) de la commune ont reçu leurs plaques ou leurs panneaux. Chaque foyer a également été destinataire par la poste d'un courrier indiquant sa nouvelle adresse de façon précise.

Les numéros vont être fournis gratuitement par la commune. Il ne vous restera qu'à les fixer auprès de votre entrée principale, à proximité de votre boîte à lettres. Les employés communaux vous donneront tous renseignements utiles à ce sujet, lors de leur passage. En cas d'absence, vous pouvez également venir retirer dès maintenant votre numéro de maison à l'agence postale.

INTERCOMMUNALITÉ :

Le conseil municipal refuse la fusion

Dans le précédent numéro de Courcôme-Infos, nous vous proposons de nous donner votre avis sur le projet de fusion entre les CDC de Ruffec, Villefagnan, les Trois Vallées et la commune de Villefagnan.

78 foyers ont répondu à cette enquête, 73 d'entre eux (soit 93,6%) ont formulé un avis défavorable à cette éventualité, contre 5 seulement (soit 6,4%) qui l'ont jugée souhaitable.

Fort de ce sondage auprès de la population, le conseil municipal, dans sa séance du 28 mars dernier, s'est à son tour prononcé à l'unanimité contre ce projet de fusion (11 non, 0 oui). A titre d'information, 13 communes sur les 16 que comptent la CDC du Pays de Villefagnan se sont également prononcées contre le projet de fusion. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de la situation.